Brevet d'histoire-géographie 2025 : Antilles-Guyane, septembre 2025

Sujet du brevet d'histoire-géographie – 3ème

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en géographie (20 points)

Géographie – La France et l'Union européenne. La France et l'Europe dans le monde

Document 1 – Les centres culturels et instituts[1] français dans le monde

Carte : nombre d'instituts culturels français par pays en 2019 (instituts français, alliances françaises, services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France), de 117 à 1 ; zoom sur l'Europe

[1] Institut : établissement ayant pour mission de diffuser et de promouvoir la langue française et les cultures francophones.
Source : SMITS Florence, « L'influence française », dans S. BEUCHER et F. SMITS (dir.), La France. Atlas géographique et géopolitique, Autrement, Paris, 2020, p. 128.

Document 2 – Une puissance diplomatique, militaire et maritime

> Membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, la France fait partie des neuf puissances nucléaires du monde.
>
> Son important réseau diplomatique, ses liens historiques avec de nombreux pays à travers le monde, ainsi que son rôle dans la promotion de la francophonie confèrent à la France un soft power important.
>
> En 2019, le Soft Power 30 classe la France première dans son indicateur estimant la capacité de différents pays à convaincre et influer par des moyens non-coercitifs[1] (diplomatie, économie, culture…).
>
> Avec plus de 200 000 effectifs militaires en 2020, la France est la première puissance militaire de l'Union européenne. Ses forces armées contribuent à plusieurs opérations humanitaires, d'évacuation ou de maintien de la paix à travers le monde, aux côtés de celles des pays partenaires – à la fois dans le cadre de l'OTAN et de la coopération européenne.
>
> […]
>
> Elle s'engage pleinement aux côtés de ses partenaires européens dans le cadre de la Coopération structurée permanente, créée en 2017.
>
> Enfin, les territoires et départements d'Outre-mer de la France font du pays la deuxième puissance maritime au monde. C'est également depuis la base

> spatiale de Kourou, en Guyane française, que sont tirées les fusées Ariane et lancés les satellites européens Copernicus ou Galileo.

[1] *Non-coercitif : sans utiliser la force ou la violence.*
Source : site de la Commission européenne,
https://france.representation.ec.europa.eu/qui-sommes-nous/la-france-dans-lue_fr [consulté le 8 février 2024]

Questions

Document 1

1. Quel domaine de rayonnement de la France est mis en valeur par cette carte ?
2. Justifiez à l'aide de la carte que ce rayonnement est européen et mondial.

Document 2

3. À l'aide du document, définissez l'expression « soft power » et illustrez-la par un exemple.
4. Relevez les éléments qui font de la France une puissance d'importance à l'échelle européenne et mondiale (au moins trois éléments sont attendus).

Documents 1 et 2

5. À l'aide des documents et de vos connaissances, montrez que l'influence de la France se déploie à l'échelle mondiale mais que sa puissance connaît des limites.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques (20 points)

1 – Développement construit (14 points)

Histoire – 1944-1947 : refonder la République, redéfinir la démocratie

Rédigez un développement construit d'une vingtaine de lignes pour expliquer comment, après la Libération, la République parvient à se refonder, entre 1944 et 1947. Vous pourrez aborder les réformes politiques, économiques et sociales.

2 – Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères historiques (6 points)

L'exercice de repérage est à réaliser sur l'annexe proposée, à rendre avec la copie.

Annexe à rendre avec la copie

Annexe : frise chronologique graduée de 1940 à 1990 avec quatre cadres vides reliés à la frise par des flèches

1. Sur la frise chronologique ci-dessous, situez les événements suivants : A : l'indépendance de l'Algérie ; B : la loi Veil sur l'IVG (l'Interruption Volontaire de Grossesse) ; C : le droit de vote des femmes ; D : l'élection de François Mitterrand (première alternance).
2. Sur la frise, représentez la période de la guerre froide en précisant les dates.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Situation pratique : Le vote et la démocratie représentative

Document 1 – À qui appartient la souveraineté en France selon la Constitution ?

> **La souveraineté appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants.**
> La Constitution dispose que « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum » (article 3). Elle pose le principe de la République comme étant le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple » (article 2). […]
>
> **Le vote est l'expression de la souveraineté.**
> La Constitution prévoit que « le suffrage peut être direct ou indirect » et qu'il est « toujours universel, égal et secret » (article 3). […]
>
> Ces principes font du peuple la seule source du pouvoir. Exercé en son nom, le pouvoir n'a de légitimité que parce qu'il résulte de la volonté exprimée dans le cadre du suffrage universel.
>
> Les différents pouvoirs définis par la Constitution dérivent[1] de la souveraineté détenue par le peuple constitué en un corps politique, la Nation. Le président de la République et l'Assemblée nationale apparaissent comme les dépositaires[2] de cette souveraineté nationale, puisqu'ils sont tous les deux élus au suffrage universel direct.
>
> Le peuple peut par ailleurs exprimer directement sa volonté dans le cadre des référendums, qui peuvent porter sur certains projets de loi ou de révisions constitutionnelles.

[1] Dérivent : proviennent, trouvent leur origine dans. [2] Dépositaire : gardien.
Source : Vie-publique.fr, À qui appartient la souveraineté en France selon la Constitution ? [En ligne]. Site Vie-publique.fr. [Page consultée le 02 décembre 2023]. Disponible sur : https://www.vie-publique.fr/fiches/19563-qui-appartient-la-souverainete-en-france-selon-la-constitution

Document 2 – Les citoyens votent pour leurs projets préférés à Lyon

Affiche : « Budget participatif Oyé ! Du 7 novembre au 4 décembre, votez pour mon projet sur oye.participer.lyon.fr. Allons au bout de vos idées ! » (Ville de Lyon)

> **Le budget participatif en quelques mots :**
>
> 1427 idées ont été proposées de mars à juin par les Lyonnaises et les Lyonnais pour embellir le quartier, améliorer notre environnement, le rendre plus accessible, plus convivial […]. Les services de la Ville de Lyon ont

> analysé ces idées […]. Au total, cela représente plus de 6 000 personnes qui se sont connectées pour voter pour leurs projets favoris.

Source : Le budget participatif. [En ligne]. Site officiel de la ville de Lyon. [Page consultée le 02 décembre 2023]. Disponible sur : https://www.lyon.fr/vie-municipale/democratie-locale/le-budget-participatif

Questions

Document 1

1. En France, quel texte permet de garantir la souveraineté nationale ?
2. Nommez un moyen par lequel les citoyens peuvent participer à l'expression de la souveraineté nationale.
3. Pour quelle raison le président de la République et les députés de l'Assemblée nationale sont-ils considérés comme les représentants du peuple français ?

Document 2

4. Pourquoi peut-on dire que l'opération « budget participatif » réalisée par la ville de Lyon correspond à une mise en œuvre de la démocratie ?

Documents 1 et 2

5. Votre établissement vous propose d'organiser un vote pour choisir un projet permettant d'améliorer la vie dans votre collège. Présentez un projet qui vous tient à cœur pour votre collège puis donnez deux arguments afin d'encourager les élèves à aller voter.